

Quand les habitants conjuguent santé et social dans les territoires















Jeudi 13 juin

8h30 - 9h30 accueil

9h30 - 12h30 Plénière interactive

12h30 - 14h Repas sur place

14h - 16h Forums

16h - 16h30 Pause

16h30 - 18h Phase 1 des ateliers

19h30 Soirée festive à l'occasion de

la 10^è édition des rencontres

Vendredi 14 juin

8h30 - 9h00 accueil

9h00 - 11h30 Phase 2 des ateliers

11h30 - 12h30 Marché des expériences

12h30 - 14h Repas sur place

14h - 15h30 Phase 3 des ateliers

15h30 - 16h30 Restitution et clôture

Et aussi...

Le marché des expériences

Des actions en lien avec la thématique et menées par des participants aux Rencontres seront exposées sous forme de posters, vidéos, photos ou autre format. Vous aurez l'occasion de présenter votre action et/ou d'interpeller les porteurs des expériences qui vous intéressent et faire votre marché de bonnes idées, d'outils, de contacts que vous découvrirez lors de votre promenade-rencontre.

Rencontre du réseau international des soins de santé primaires et de la santé communautaire

En marge des 10èmes Rencontres, le samedi matin.

Forums

Des moments privilégiés pour mieux connaitre et comprendre les enjeux de l'articulation entre la santé et le social, les 2 termes étant pris dans leur dimension globale; des moments d'apports de connaissance et de compréhension; des moments de réactions et de débats.

Vulnérabilités et pouvoir d'agir des habitants et des professionnels

Les causes de la vulnérabilité sont multiples : précarité, maladies mentales, maladies chroniques, conditions de logement, instabilité sociale...

Dans ce contexte, comment peut-on développer la capacité d'agir et favoriser l'empowerment des habitants et des professionnels ?

Soins de santé primaires : faire réseau ici et ailleurs¹

Un projet impliquant l'interaction entre des acteurs d'horizons² et de secteurs différents nécessiterait la mise en place d'une démarche communautaire en santé. L'objectif serait ici de créer des ponts en vue de nourrir la réflexion et les pratiques.

Comment les réseaux peuvent-ils s'engager dans la co-construction de projets ?

- 1 avec l'apport de participants de Belgique, d'Afrique francophone, de Suisse, du Canada, ...
- 2 élus, professionnels, habitants/usagers/citoyens (HUC), associatifs

Coordination locale et fragmentations dans les territoires

L'organisation socio-sanitaire à l'échelle locale est impactée par plusieurs types de fragmentations : une organisation territoriale en millefeuilles, un manque de coordination entre les services sociaux et sanitaires et, pour les habitants/usagers/citoyens, le ressenti d'un parcours de santé morcelé.

Comment peut-on faire collectif dans des territoires et trajectoires fragmentés ?

Quand les habitants conjuguent santé et social dans les territoires



RENNES 13 = 14 JUIN 2019

Ateliers

Pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques et proposer des pistes favorisant l'articulation entre santé et social.

La place des habitants et le lien avec le social dans les structures de soins de santé primaires

Les professionnels travaillant dans les structures de soins de santé primaires se retrouvent souvent à consulter des personnes confrontées à des problématiques sociales (logement, emploi, précarité, etc.). Dans cette situation, le lien avec les professionnels du social mais aussi avec les habitants, définis comme ressources dans ce parcours de santé, se révèle primordial.

En ce sens, comment peut-on améliorer une approche globale de santé des personnes rencontrant des difficultés d'ordre social?

Territoires et démarches communautaires en santé

En France, le développement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sur tous les territoires est un objectif politique national. Pour ce faire, des questionnements se posent à plusieurs niveaux : la définition du territoire, la coordination des acteurs sur ce territoire, l'implication des habitants/usagers/citoyens dans cette démarche, au-delà de leur statut de patients...

Comment les démarches communautaires en santé permettent-elles d'élargir leur contribution sur un territoire ? Comment fonctionnent les communautés professionnelles ailleurs (en Belgique, Sénégal, Québec, etc.) ? Comment s'enrichir de ces diverses expériences ?

Les démarches communautaires en santé agissant pour la justice sociale

L'équité, la solidarité et la démocratie sont des valeurs qui définissent pleinement le principe des démarches communautaires en santé.

En quoi, le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif peut être un levier dans la lutte contre les inégalités sociales ? De quelle manière l'engagement de tous les acteurs permet-il d'agir pour la justice sociale, dans une démarche de co-construction pouvant aller jusqu'à la co-décision et la co-gestion ?

Avec la participation annoncée de :

Eric Breton

Professeur de l'EHESP, Titulaire de la Chaire Santé Publique France « Promotion de la santé »

Hélène Colombani

Présidente de la Fédération Nationale des Centres

Charlotte Marchandise-Franquet

du réseau français de Villes Santé OMS

Didier Ménard

Président de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé Ile-de-France

Xavier Montserrat

Marc Schoene

membre de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (Ile-de-France)

Cheikh Tidiane Athie

Président de l'ACDEV (Action pour Développement) au Sénégal

Bruno Vankelegom

Président de la Fédération bruxelloise de promotion de la santé

































Quand les habitants conjuguent santé et social dans les territoires



Non □

Institut Renaudot: 01 48 06 67 32

Tarifs d'inscription

300 € Prise en charge par un fonds de formation¹

Souhaitez-vous participer à la soirée festive ? Oui □

- 200 € Structures de plus de 20 salariés
 - Indépendants et libéraux
- 100 € Adhérents de l'Institut Renaudot²
 - Structures ayant entre 5 et 20 salariés
- 50 € Structures ayant moins de 5 salariés
 - **Habitants**

Gratuit Personnes allocataires de minima sociaux

ou sans emploi

Modalités de paiement

- par chèque à l'ordre de l'Institut Théophraste Renaudot 48 rue Saint-Blaise 75020 Paris (à l'inscription)
- par virement : Institut Théophraste Renaudot Banque Populaire Rives de Paris

IBAN: FR76 1020 7002 0422 2158 0650 320 - BIC: CCBPFRPPMTG

Votre inscription sera validée dès réception du règlement. Vous recevrez une facture acquittée en retour. En cas d'annulation, vous pourrez obtenir le remboursement de votre paiement si vous en faites la demande avant le 30 avril 2019. Au-delà, aucun remboursement ne pourra être effectué.

- 1 Numéro de déclaration d'activité : 11 75 394 73 75
- 2 A jour des cotisations 2018

infos pratiques

Accès

Hôtel de

Rennes Métropole

4, avenue Henri Fréville

35200 Rennes

Station de métro

Clémenceau

Inscription en ligne

Cliquez-ici



